



# RISQUES MAJEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES !

DOCUMENT  
À CONSERVER



## DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION  
COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS  
SEPTEMBRE 2020

Rosporden | Kernével



Ville de Rosporden - 10, rue de Reims - CS 90092 - 29140 ROSPORDEN  
Tél : 02 98 66 99 00 - Télécopie : 02 98 59 92 00 - Mail : [contact@mairie-rosporden.fr](mailto:contact@mairie-rosporden.fr)



## LE MOT DU MAIRE

C'est un **droit** pour chacune et chacun d'entre vous d'être informé des principaux risques encourus au sein de votre commune.

Comme d'autres territoires, la commune de Rosporden fait face à des risques liés à des phénomènes naturels ou à des activités, et **doit s'en prémunir**. Les six risques majeurs identifiés, auxquels elle est exposée sont : les inondations, les phénomènes météorologiques, les séismes, le radon, les accidents de transport de matières dangereuses et le risque industriel.

Le Document d'Information Communal sur Les Risques Majeurs ou DICRIM est un document **pédagogique** qui regroupe tous les renseignements liés aux risques majeurs recensés et indique les **consignes** précises à

**appliquer en cas d'alerte. Conservez-le pour qu'il soit facilement consultable, en cas de situation à risques.**

Pour accompagner le DICRIM, la commune élabore en parallèle un autre document : le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** qui étaye toutes les dispositions actées en cas de sinistre important (cellule de crise, postes de secours, hébergement...). Le Plan Communal de Sauvegarde sera consultable dans les mairies de Rosporden et Kernével.

**Informé pour mieux appréhender l'évènement c'est : sauvegarder les personnes, les biens et l'environnement.**

**Michel LOUSSOUARN**

## TABLE DES MATIÈRES

QU'EST CE QUE LE DICRIM ? -----	4
NUMÉROS UTILES ET GLOSSAIRE -----	5
QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ? -----	5
LES RISQUES MAJEURS DANS NOTRE COMMUNE -----	6
L'ALERTE -----	7
LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE - TEMPÊTE -----	8
LE RISQUE INONDATION -----	9
LE RISQUE RADON -----	10
LE RISQUE SISMIQUE -----	11
LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES -----	12
LE RISQUE TECHNOLOGIQUE -----	13
DANS TOUTES LES SITUATIONS LES BONS RÉFLEXES -----	14-15

# → QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Il revient au maire de réaliser et de rendre public ce DICRIM, qui renseigne les administrés sur les risques existant dans le territoire, de leurs conséquences et des mesures prises pour y faire face.



## → NUMÉROS UTILES

ORGANISME	TÉLÉPHONE
MAIRIE DE ROSPORDEN	02 98 66 99 00
POMPIERS	18 ou 112 avec un mobile
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE DE ROSPORDEN	02 98 59 20 20
SAMU	15
PRÉFECTURE DU FINISTÈRE	02 98 76 29 29
CENTRE ANTI-POISON	02 99 59 22 22
HÔPITAL DE CONCARNEAU	02 98 52 60 60
CENTRE HOSPITALIER QUIMPER/CONCARNEAU	02 98 52 60 60
MÉTÉO FRANCE	3250 (prévisions sur répondeur) 02 98 32 55 57 www.meteofrance.com
ENEDIS URGENCE DÉGÂTS ÉLECTRIQUES	09 72 67 50 29
URGENCE EAU SERVICE EAU CCA	365/365J ET 24H/24 02 98 60 77 10 et PORTAIL <a href="https://eaucca.bzh/#/connexion">https://eaucca.bzh/#/connexion</a>
URGENCE SÉCURITÉ GAZ	N° VERT : 0 800 47 33 33

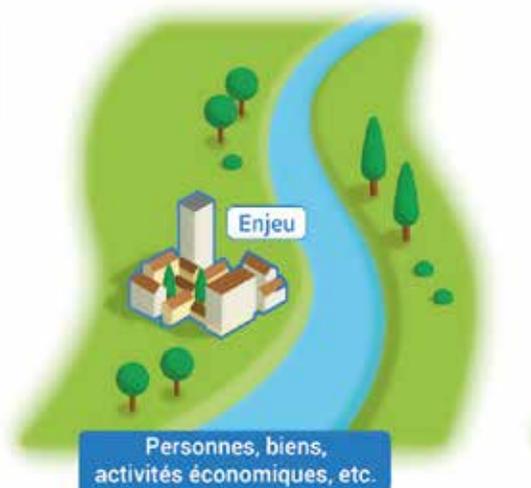
## → GLOSSAIRE

ABRÉVIATIONS	DÉFINITION
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs (document préfectoral, regroupant les risques majeurs naturels et technologiques du département).
PPRI	Plan de Prévention des Risques d'Inondation
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
PPI	Plans Particuliers d'intervention (risques précis mais non localisés, par exemple risque technologique, chimique).
POI	Le Plan d'Opération Interne (POI) est un plan de secours élaboré, rédigé et mis en œuvre par un industriel. Il doit être rédigé en prenant en compte des éléments contenus dans l'étude des dangers. Il est imposé aux installations SEVESO et peut être également imposé aux installations classées.

# → QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

⚠ LE RISQUE : C'EST LA RENCONTRE ENTRE UN ALÉA QUI EST UN PHÉNOMÈNE NATUREL, LIÉ OU NON À L'ACTIVITÉ HUMAINE AVEC UN OU PLUSIEURS ENJEUX.

⚠ LE RISQUE DEVIENT MAXIMAL SI LES DÉLAIS D'ALERTE SONT TROP COURTS, SI AUCUN TRAVAIL PRÉVENTIF, PRÉVISIONNEL N'A ÉTÉ INITIÉ EN AMONT.



## 4 RISQUES NATURELS

- UN RISQUE TEMPÊTE COMME TOUTES LES COMMUNES DU FINISTÈRE : NON RÉPERTORIÉ AU DDRM
- UN RISQUE SISMIQUE AVEC UN CLASSEMENT EN ZONE 2 (RISQUE FAIBLE)
- UN RISQUE D'EXPOSITION AU RADON AVEC UN CLASSEMENT EN ZONE 3 (RISQUE ÉLEVÉ)
- UN RISQUE D'INONDATION CONTINENTALE AVEC UN PPRI PRESCRIT LE 18 NOVEMBRE 2008 ET APPROUVÉ LE 8 MARS 2019

## 2 RISQUES TECHNOLOGIQUES

- LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE AVEC UN CLASSEMENT « C » (ÉLEVÉ)
- LE RISQUE INDUSTRIEL IDENTIFIÉ
  - AVEC UN PPRT : **Plan de Prévention des Risques Technologiques**  
APPROUVÉ LE 28 DÉCEMBRE 2011
  - ET UN PPI : **Plans Particuliers d'intervention**  
APPROUVÉ LE 05 DÉCEMBRE 2016

>> *les risques sont précis mais non localisés, par exemple risque technologique, chimique*



# L'ALERTE



## ⚠ FACE AUX RISQUES MAJEURS, UNE PRIORITÉ : ÊTRE PRÉVENU !

L'alerte sur le plan juridique est de la responsabilité du Maire et du Préfet. Différents moyens sont à votre service :

### ✓ FRÉQUENCE DES RADIOS

France Bleu Breizh Izel.....	96.6
Radio Harmonie.....	88.8
France Inter.....	87.7
France Info.....	105.5
RadiOcéan.....	90.7

### ✓ VHF

Un canal spécifique sera attribué

### ✓ TÉLÉPHONE MAIRIE :

02.98.66.99.00

### ✓ contact@mairie-rosporden.fr

### ✓ RÉSEAUX SOCIAUX :

<https://www.facebook.com/rosporden>

<https://twitter.com/VilleRosporden>

### ✓ SITE INTERNET DE LA VILLE :

<https://mairie-rosporden.bzh/>

### ✓ SITE PRÉFECTURE :

[www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)

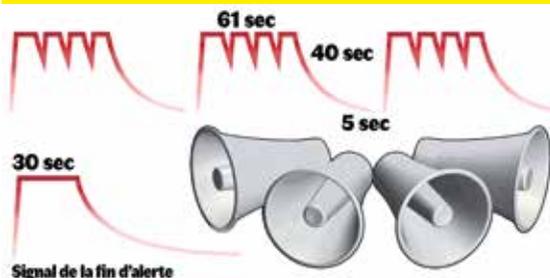
### ✓ PRESSE EN LIGNE

[www.ouest-france.fr/bretagne/rosporden/](http://www.ouest-france.fr/bretagne/rosporden/)  
[www.letelegramme.fr/finistere/rosporden/](http://www.letelegramme.fr/finistere/rosporden/)

### ✓ TV : France 3

### ✓ Message diffusé par véhicule sonorisé

## ! SIGNAL NATIONAL D'ALERTE



## ⚠ SIRÈNE DE L'USINE MC BRIDE :

### DÉBUT D'ALERTE

3 fois un son modulé d'1,41 minutes

### FIN D'ALERTE

Son continu sur 30 secondes

*Pour information : un essai de la sirène est réalisé tous les premiers mercredis du mois à 12h00*



# LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

## TEMPÊTE



Le Finistère par sa situation géographique et sa façade maritime est un département exposé aux aléas naturels : vents violents, fortes pluies, orages et parfois des phénomènes de tornades. Pour cette raison, la préfecture du Finistère a répertorié toutes les communes comme étant exposées au risque tempête. Le risque est accru en période hivernale mais des orages violents s'observent également en période estivale.

**⚠ DÉFINITION DU RISQUE :** c'est une dépression de deux masses d'air en opposition et aux caractéristiques distinctes en température et en teneur en eau.

La vigilance météorologique est conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux. Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique et à faire connaître les précautions pour se protéger.

■ Une vigilance absolue s'impose; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

■ Soyez très vigilant; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

■ Soyez attentifs; si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux, fortes vagues submergeant le littoral ) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

■ Pas de vigilance particulière.



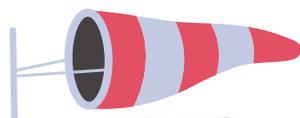
**3250**

*(prévisions sur répondeur)*

**MÉTÉO  
FRANCE**

**02 98 32 55 57**

**[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)**



### ATTITUDE À ADOPTER



#### ⚠ PENDANT LE RISQUE :

- ✓ RESTER À L'ABRI À DOMICILE,
- ✓ ÉCOUTER LA RADIO (MESSAGES MÉTÉO ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ),
- ✓ NE JAMAIS S'ENGAGER À PIED OU EN VOITURE SUR UNE VOIE IMMERGÉE.

#### ⚠ APRÈS LE RISQUE :

- ✓ EFFECTUER UNE RECONNAISSANCE RAPIDE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ POUR ÉVALUER LES ÉVENTUELLES URGENCES,
- ✓ NE JAMAIS TOUCHER À UN CÂBLE TOMBÉ À TERRE, APPELEZ LE **09 72 67 50 29**
- ✓ COUPER LES BRANCHES DES ARBRES QUI MENACENT DE TOMBER.



## LE RISQUE

# INONDATION



**⚠ DÉFINITION DU RISQUE :** une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. **POUR ROSPORDEN ET SON IMPLANTATION SUR LE BASSIN-VERSANT DE L'AVEN LE RISQUE EST PRÉSENT ET A DÉJÀ FRAPPÉ PLUSIEURS FOIS DANS L'HISTOIRE DE LA COMMUNE.**

**⚠ L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE EST FONCTION :** de l'intensité et de la durée des crues dans le bassin amont, de la hauteur d'eau observée et son débit à l'entrée des étangs (35 m<sup>3</sup>/sec).

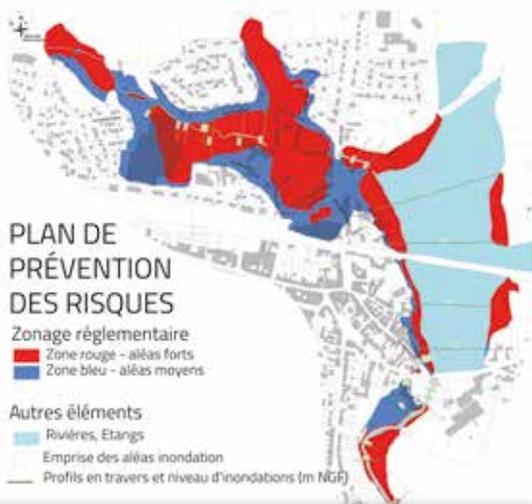
LA PRISE EN COMPTE DE CE RISQUE MAJEUR : LE PLAN PARTICULIER AU RISQUE INONDATION PRESCRIT PAR LA PRÉFECTURE DU FINISTÈRE EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2008 ET ARRÊTÉ AU 8 MARS 2019. CE PLAN PARTICULIER DÉFINIT UNE CARTOGRAPHIE PRÉCISE DES SECTEURS VULNÉRABLES ET PRÉVOIT UN CERTAIN NOMBRE DE RÉPONSES APPROPRIÉES À CE TYPE DE RISQUES.

→ Ce document est consultable en mairie et sur le site : <https://mairie-rosporden.bzh/demarches-administratives/urbanisme/6293-2/>

## ATTITUDE À ADOPTER

### ⚠ EN AMONT DU RISQUE :

- ✓ S'INFORMER SUR LE RISQUE,
- ✓ CONSULTER LE PPRI,
- ✓ RESTER VIGILANT SUR LES ALERTES MÉTÉOROLOGIQUES DIFFUSÉES PAR LA RADIO/TV, EN FONCTION DE LA LOCALISATION DE VOTRE HABITATION (CF. CARTOGRAPHIE) ET SUR CONSIGNES DES AUTORITÉS : SURÉLEVER LES MEUBLES, LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS, LES PRODUITS D'ENTRETIEN,
- ✓ COUPER LES DISJONCTEURS ÉLECTRIQUES, LES ARRIVÉES DE GAZ, AMARRER LA CUVE,
- ✓ REPÉRER LES STATIONNEMENTS POSSIBLES DES VÉHICULES HORS ZONE INONDABLE,
- ✓ VÉRIFIER LES KITS DE SURVIE INDIVIDUELS.



### ⚠ PENDANT LE RISQUE :

- ✓ SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA MÉTÉO,
- ✓ NE PAS SORTIR, NI PRENDRE LA VOITURE,
- ✓ ÉCOUTER À LA RADIO LES CONSIGNES DES AUTORITÉS,
- ✓ SI VOUS ÊTES À L'EXTÉRIEUR : SE RÉFUGIER SUR UN POINT HAUT IDENTIFIÉ.

### ⚠ APRÈS LE RISQUE :

- ✓ AÉRER, RELEVER LES DÉGÂTS (PRÉVENIR ASSURANCES/MAIRIE).



# → LE RISQUE RADON



## ! DÉFINITION DU RISQUE :

Le radon : **GAZ RADIOACTIF** présent naturellement dans l'environnement, inodore et incolore. Il représente le tiers de l'exposition moyenne de la population française aux rayonnements ionisants.

## → ORIGINE:

Le radon provient de la dégradation de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre. À partir du sol et de l'eau, le radon diffuse dans l'air et se retrouve, par effet de confinement, à des concentrations plus élevées à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur. C'est en hiver que les teneurs sont les plus importantes. Très présent dans le département du Finistère en raison de son sol géologique granitique, **LA PRÉFECTURE A RÉPERTORIÉ LA PLUPART DES COMMUNES DU FINISTÈRE COMME EXPOSÉES À CE RISQUE NATUREL ET AU NIVEAU 3 (RISQUE FORT).**



## ATTITUDE À ADOPTER

### ⚠ EN AMONT DU RISQUE ET EN PERMANENCE :

- ✓ AÉRER ET VENTILER LES PIÈCES DE VOTRE HABITATION (SANS OUBLIER LE SOUS-SOL ET LES VIDES- SANITAIRES)
- ✓ RENFORCER SI NÉCESSAIRE L'ÉTANCHÉITÉ DES INTERFACES ENTRE LE SOL NATUREL ET LA DALLE, LES MURS DE VOTRE HABITATION,
- ✓ EFFECTUER RÉGULIÈREMENT DES MESURES À L'AIDE DE DOSIMÈTRE RADON (SEUIL DE DANGER À PARTIR DE 400 BQ/M3),
- ✓ AU BESOIN FAIRE PROCÉDER À UN DIAGNOSTIC PAR DES PROFESSIONNELS (CF. INTERNET « SITE ARS »).



# → LE RISQUE SISMIQUE



## ⚠ DÉFINITION DU RISQUE :

Un séisme est une vibration du sol causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des crevasses dans le sol : c'est une manifestation de la tectonique des plaques. L'activité sismique est concentrée le long des failles géologiques. La région Bretagne est concernée par la faille géologique du massif Armoricaïn.

- Dans le Finistère de nombreux séismes sont enregistrés chaque année mais les secousses sont jusque-là de faible intensité.

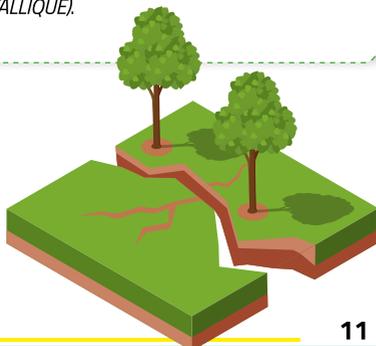
## ATTITUDE À ADOPTER

### ⚠ EN AMONT DU RISQUE :

- ✓ REPÉRER LES POINTS DE COUPURE D'ÉNERGIE : EAU, ELECTRICITÉ, GAZ

### ⚠ PENDANT LE RISQUE :

- ✓ À L'INTÉRIEUR : SE PLACER PRÈS D'UN MUR OU D'UNE CLOISON PORTEUSE VOIRE SOUS UN MEUBLE SOLIDE,
- ✓ À L'EXTÉRIEUR : S'ÉLOIGNER DES CÂBLES ÉLECTRIQUES,
- ✓ EN VOITURE : S'ARRÊTER MAIS NE PAS DESCENDRE,
- ✓ BLOQUÉ SOUS LES DÉCOMBRES : SIGNALER VOTRE PRÉSENCE EN FRAPPANT SUR UN OBJET LE PLUS ACCESSIBLE ET APPROPRIÉ (*TABLE, POUTRE, CANALISATION, OBJET MÉTALLIQUE*).



### ⚠ APRÈS LE RISQUE :

- ✓ S'INFORMER DES CONSIGNES DONNÉES PAR LES AUTORITÉS (RADIO),
- ✓ VÉRIFIER L'ÉTAT DES CANALISATIONS EAU, GAZ EN CAS DE FUITE : APPEL DU SERVICE PUBLIC CONCERNÉ,
- ✓ NE JAMAIS PRENDRE L'ASCENSEUR POUR QUITTER UN IMMEUBLE,
- ✓ ÉVALUER LES DÉGÂTS ET POINTS DANGEREUX : PRÉVENIR ASSUREUR /MAIRIE.



URGENCE 365/365J ET 24H/24  
EAU 02 98 60 77 10 et PORTAIL  
SERVICE EAU <https://eaucca.bzh/#/>  
CCA connexion

URGENCE N° VERT : 0 800 47 33 33  
SÉCURITÉ  
GAZ



# LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



## ⚠ DÉFINITION DU RISQUE :

Le risque transport de matières dangereuses, encore appelé risque « TMD », est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises.

## ⚠ COMMENT LE DÉTECTER ET S'Y PRÉPARER ?

La circulation des matières dangereuses transportées est réglementée au niveau mondial, européen. Elle est également régulée au besoin par des arrêtés préfectoraux complémentaires et lorsque la situation l'exige par des arrêtés municipaux.

## ATTITUDE À ADOPTER

### ⚠ PENDANT LE RISQUE :

- ✓ S'abriter, fermer portes, fenêtres, ventilations ,
- ✓ Fermer toutes les ouvertures vers l'extérieur,
- ✓ Écouter la radio ,

### ⚠ ET NE PAS FAIRE :

- ⊘ Ne pas aller chercher vos enfants à l'école,
- ⊘ Pas de flamme,
- ⊘ Ne pas aller vers l'accident et ne pas téléphoner (lignes libres !).



VOUS ÊTES TÉMOIN  
D'UN ACCIDENT ?  
REPÉREZ LE SYMBOLE À  
L'ARRIÈRE DU VÉHICULE  
ET APPELEZ-LE : 18



PRINCIPAUX  
SYMBOLES  
DE DANGER



GAZ OU LIQUIDE  
INFLAMMABLE



SOLIDE  
INFLAMMABLE



LIQUIDE OU SOLIDE  
A INFLAMMATION  
SPONTANÉE



LIQUIDE OU SOLIDE PRÉSENTANT  
DES CARACTÉRISTIQUES DE GAZ INFLAMMABLE  
AU CONTACT DE L'EAU



RISQUE  
D'EXPLOSION



COMBURANT OU  
PEROXYDE ORGANIQUE



GAZ COMPRIME  
OU DISSOUT  
SOUS PRESSION



MATIÈRE OU GAZ  
CORROSIF



MATIÈRE  
RADIOACTIVE



MATIÈRE OU GAZ  
TOXIQUE



## LE RISQUE

# TECHNOLOGIQUE



### ⚠ DÉFINITION DU RISQUE :

Ce risque majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations, les biens, l'environnement.

**ROSPORDEN EST CONCERNÉ PAR CE RISQUE TOUT PARTICULIÈREMENT AVEC LE SITE INDUSTRIEL MCBRIDE IMPLANTÉ DEPUIS 1995 DANS LA ZI DE DIOULAN.**

Le type d'accident redouté pour ce site est l'explosion, incendie avec rejet de fumées et de produits toxiques dans l'air, l'eau et le sol. Ce site est soumis à une réglementation très stricte sous l'autorité du préfet du Finistère en matière de sécurité afin de maîtriser au maximum les risques présentés par les installations et les procédures de fabrication.

Le site McBride est un site industriel classé ICPE à autorisation Seveso seuil haut. À ce titre, il fait l'objet d'un plan particulier au risque technologique depuis le 28 décembre 2011.

Ce plan particulier d'intervention dépêche alors d'importants moyens de secours coordonnés sous l'autorité du préfet (pompiers, gendarmerie, SAMU).

L'INDUSTRIEL MCBRIDE A PUBLIÉ UNE PLAQUETTE COMPLÈTE D'INFORMATION DESTINÉE À RENSEIGNER LA POPULATION SUR LE RISQUE PRÉSENTÉ PAR CE SITE INDUSTRIEL.

### ATTITUDE À ADOPTER

#### ⚠ PENDANT LE RISQUE :

- ✓ S'ABRITER, FERMER PORTES, FENÊTRES, VENTILATIONS,
- ✓ FERMER TOUTES LES OUVERTURES VERS L'EXTÉRIEUR,
- ✓ ÉCOUTER LA RADIO,
- ⊘ NE PAS ALLER CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE,
- ⊘ PAS DE FLAMME,
- ⊘ LIBÉRER LES LIGNES POUR LES SECOURS.



### ➔ EN CAS D'ACCIDENT SUR LE SITE, L'INDUSTRIEL DÉCLENCHE :

**UN PLAN D'OPÉRATION INTERNE, (POI) : VISANT À COMBATTRE LE SINISTRE SANS DÉLAI AVEC DES MOYENS APPROPRIÉS.**

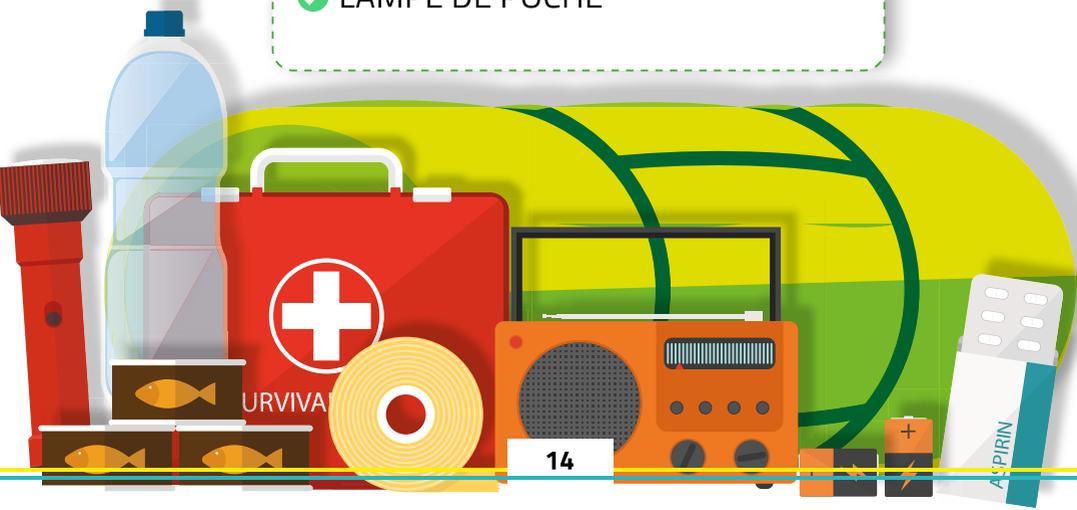
Un plan particulier d'intervention peut-être déclenché sous l'autorité du préfet du Finistère dès lors que le risque n'est plus maîtrisable sur le site.





## CONSTITUER EN AMONT LE PACK SÉCURITÉ (INDIVIDUEL/FAMILIAL)

- ✓ RADIO (À PILES)
- ✓ MATÉRIELS DE CONFINEMENT  
*(ruban adhésif, serpillières, tissu  
pour colmater le bas des portes et  
des fenêtres)*
- ✓ PACK D'EAU ET NOURRITURE  
MINIMUM
- ✓ COUVERTURES
- ✓ PAPIERS PERSONNELS
- ✓ MÉDICAMENTS  
*(notamment le traitement quotidien)*
- ✓ LAMPE DE POCHE





## CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- ❌ ÉVITER DE VOUS DÉPLACER, D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE
- ❌ NE PAS SE RENDRE SUR LE LIEU DE L'ACCIDENT,
- ❌ NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE  
*(les enseignants les mettront en sécurité).*
- ❌ NE PAS TÉLÉPHONER, TOUS LES RENSEIGNEMENTS SERONT FOURNIS PAR LA RADIO OU VÉHICULE SONORISÉ.
- ❌ ÉVITER TOUTES FLAMMES OU ÉTINCELLES, DANS LE CAS D'ÉMANATION DE PRODUITS TOXIQUES VOUS POURRIEZ PROVOQUER UNE EXPLOSION.





DOCUMENT  
À CONSERVER

# DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION  
COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Rosporden | Kernével



Ville de Rosporden - 10, rue de Reims - CS 90092 - 29140 ROSPORDEN  
Tél : 02 98 66 99 00 - Télécopie : 02 98 59 92 00 - Mail : [contact@mairie-rosporden.fr](mailto:contact@mairie-rosporden.fr)